

PROJET PEDAGOGIQUE



PERISCOLAIRE LA CIGALE 2017-2018

Table des matières

1. Le cadre

1.1. Type d'accueil

1.2. Organisateur

1.3. Implantation

1.4. Le public

1.5. Les dates de fonctionnement

1.6. L'équipe

2. Les repas et les goûters

2.1. Les repas

2.2. Les goûters

3. Les activités

4. Le PEDT

5. Le projet éducatif

6. Les intentions éducatives

7. Le projet de fonctionnement

7.1. La journée type enfant

7.1.1. La sortie d'école de 11h30

7.1.2. Les maternelles

7.1.3. Les primaires

7.1.4. La sortie d'école de 16h15

7.2. L'aménagement de l'espace

7.3. L'organisation du travail d'équipe

7.3.1. Temps de midi

7.3.1. Temps du soir

7.4. L'infirmierie

7.5. Les règles de vie

1. Le cadre

1.1. Type d'accueil

L'accueil de loisir La Cigale est un accueil collectif de mineurs sans hébergement.

1.2. Organisateur

L'accueil La Cigale est organisé par l'Association des Sociétés Réunies de Neuwiller.

Le président est Monsieur Vincent Misslin.

1.3. Implantation

L'accueil périscolaire La Cigale est situé au cœur du village dans la salle du préau au 11 rue d'Oberwil. L'emplacement géographique de la structure est idéal du fait de sa proximité avec l'école : l'espace de jeux est ainsi commun à l'école et à l'accueil périscolaire.

1.4. Le public

L'accueil périscolaire accueille les enfants de la petite section de maternelle au CM2 durant les temps périscolaires.

Les enfants non scolarisés à Neuwiller ont également la possibilité de bénéficier des activités périscolaire dans la limite des places disponibles.

La capacité d'accueil du périscolaire est de 30 enfants.

1.5. Les dates de fonctionnement

Les enfants seront accueillis les jours d'école, c'est-à-dire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis du lundi 4 septembre 2017 au vendredi 06 juillet 2018 (inclus).

Les inscriptions se font tous les jours de la semaine, soit en jours fixes (par exemple tous les lundis), ou en inscriptions occasionnelles dans la limite des places disponibles.

Les enfants seront accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour le repas de midi de 11h30 à 13h30 et l'après-midi pour le goûter et les activités de 16h15 à 18h30. Les enfants seront pris en charge à la sortie des écoles par l'équipe d'animation.

Le périscolaire est fermé le mercredi et pendant les vacances scolaires. La possibilité sera donnée aux enfants de fréquenter les accueils de loisirs de Folgensbourg, de Hégenheim ou de Hésingue durant ces temps-là (villages à proximité).

1.6. L'équipe

L'équipe d'encadrement est composée de :

- Une directrice stagiaire BAFD
- Deux animatrices, titulaires du BAFA.

L'entretien et les remises à température sont effectués par l'équipe.

Cependant une fois par semaine, la commune de Neuwiller met à disposition une personne pour l'entretien des sols.

2. Les repas et les goûters

2.1 Les repas

Cette année, nous travaillerons à nouveau avec le traiteur API qui répond à nos attentes en matière de qualité et de fraîcheur des plats proposés, mais également de respect de l'environnement. Et qui a été très apprécié par les enfants.

Les repas sont préparés par la société de restauration API et se composent d'une entrée, d'un plat de résistance (viande ou poisson, féculent ou légume), d'un fromage et d'un dessert. Ils sont livrés en liaison froide. Les animatrices sont responsables de la vérification des températures ainsi que de la mise en température. La distribution et la mise sur assiette sont assurées par le personnel de la structure.

Chaque période les repas seront affichés sur le tableau du périscolaire et les parents recevront un petit fascicule avec tous les menus de la période à venir.

2.2. Les Goûters

Les goûters sont livrés par la société de restauration API. Ils sont élaborés en fonction des repas de midi et des attentes des enfants.

3. Les activités

Les activités et les jeux proposés seront adaptés en fonction de l'âge des enfants et du moment de la journée.

Les animatrices pourront proposer des activités sur le temps de midi, mais les grandes activités auront lieu le soir (le temps de midi étant très court, et étant un temps de pause et de repos pour les enfants).

Les activités devront être en rapport avec le projet pédagogique.

La possibilité de choisir leurs activités est également donnée aux enfants ; les enfants pour des raisons diverses : fatigue, non adhésion aux activités proposées,... peuvent désirer ne rien faire, ils peuvent alors jouer tout seul, se reposer...

Les parents seront informés des activités proposés par l'équipe, chaque semaine (mots distribués aux parents via le cahier de correspondance et sur le panneau d'affichage), et permettra aux enfants n'étant pas inscrit en journée fixe de s'inscrire aux activités ponctuellement, selon les places disponibles.

Cf. : emploi du temps en annexe pour plus de détail sur le déroulement de la semaine.

4. Le PEDT

Suite à la réformes des rythmes scolaires, le périscolaire, en collaboration avec l'école et la mairie de Neuwiller a mis en place depuis la rentrée 2015, un PEDT (Projet Educatif Territorial).

Le PEDT a été mis en place au sein du Périscolaire La Cigale, et reposait sur une séquence hebdomadaire de deux fois 1h30 les lundis et jeudis.

Pour cette rentrée, les ateliers seront mis en place les lundis, mardis, jeudis, par séance d'1h.

L'objectif de l'instauration du PEDT est de permettre à tous les enfants d'accéder à diverses activités qui contribueront :

- A leur épanouissement,
- A leur recherche d'autonomie,
- A leur enrichissement par la découverte de nouvelles connaissances,
- Au développement de leur créativité.

L'ambition du PEDT est de proposer aux enfants des ateliers qui s'inscriront dans la complémentarité des actions développées à l'école. La cohérence et la coordination des thématiques du PEDT avec les enseignements scolaires découle des interactions et de la synergie entre les acteurs de l'école et du périscolaire. En effet, les directrices de l'école et du Périscolaire ont élaborées en amont un volet d'activité commun à l'école et au périscolaire. Nous avons choisi de travailler sur deux axes :

- L'écologie et la citoyenneté
- Un projet artistique et culturel.

5. Le projet éducatif

Extrait du projet éducatif :

« Même si la motivation principale était avant tout pratique, cherchant à favoriser le développement local en participant à l'attractivité du village de Neuwiller et satisfaire un besoin d'accueil pour les enfants dont les parents travaillent, l'association se reconnaît dans l'héritage de l'éducation populaire. »

Les responsables de l'association ont mûrement réfléchi quant à l'orientation qu'ils souhaitent donner à ce temps de loisirs : ainsi, le président et son équipe ont souhaité que ce temps d'accueil ne soit pas vu comme une simple garderie, mais comme un moyen de démocratiser l'accès aux loisirs, de favoriser l'épanouissement de chacun et de former des enfants et des adolescents à devenir des citoyens libres et autonomes, capables de prendre place dans la société et de devenir les acteurs de son évolution.

Ainsi, l'accueil de loisirs La Cigale a été mis en place pour offrir aux familles des enfants scolarisés à Neuwiller un accueil de loisir de qualité, permettant aux enfants de découvrir la vie en société, de s'ouvrir au monde qui les entoure, de bénéficier d'actions éducatives, sportives et culturelles.

Les objectifs éducatifs sont les suivants :

- favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge
- favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité
- développer le sens et le respect de la collectivité
- favoriser les liens intergénérationnels
- sensibiliser les jeunes et les enfants à un comportement éco-responsable

De plus, La Cigale donne au village une dimension humaine et sociale en favorisant le développement local et en améliorant la qualité et la diversité des services rendus à la population.

6. Les intentions éducatives

L'ENVIRONNEMENT

Objectif pédagogique : sensibilisé l'enfant à l'environnement.

- 🌱 Création d'un nouveau potager avec plusieurs pots, disposé dans la cours.
Selon les possibilités de plantation à travers les saisons, nous alternerons avec les fleurs.
 - Les plantations existe-t-elle ? est-ce que les enfants en prennent soin ?
- 🌱 Création d'une maison à insectes. Les insectes (dit auxiliaires) sont très utiles pour lutter contre les parasites du jardin : en leurs fournissant un abri, nous permettrons de favoriser cette faune bénéfique.
 - La maison a-t-elle été créée ?
- 🌱 Visite du potager chez l'habitant, balades en forêt et découverte de la nature (projet éventuelle avec l'association, « les amis des oiseaux de Neuwiller »).
 - Forums sur ce qu'ils ont appris
 - Activités avec des éléments trouvés en forêt : feuilles, mousse...
 - Nous observerons les enfants s'ils respectent l'environnement où ils évoluent, s'ils recueillent les « éléments » tout en respectant la nature.

Objectif pédagogique : sensibiliser l'enfant à la protection de l'environnement.

- 🌱 Tri des déchets, mise à disposition de 2 poubelles de tri, à la structure (papier et plastique).
 - Les enfants devront les utiliser ; Ils devront penser à les vider, régulièrement, aux poubelles de tri sous l'escalier. Sans les laisser déborder.
- 🌱 Activités bricolage. Les enfants utiliseront régulièrement des éléments de récupération et des emballages recyclés.
 - Les enfants partiront avec leur création.

Objectif pédagogique : sensibiliser l'enfant à des aliments bio, au « manger autrement ».

- 🌱 Nous découvrirons ces aliments à travers différents ateliers, comme la pâtisserie, lors desquels, nous revisiterons les classiques, avec des produits bio, et/ou produit à base de soja, et/ou sans œufs... utiliser les produits en évitant le gaspillage
 - Les enfants ont retenus les nouveaux produits ; Apprécient-ils leur réalisation ? Les ateliers ont-ils lieu régulièrement ?

L'AUTONOMIE

Objectif pédagogique : aider l'enfant à prendre ses responsabilités.

- 🍌 Chaque enfant débarrassera son couvert (assiette, verre...).
Chaque midi un enfant sera responsable de table, cruche, nettoyage de table...)
 - Les animatrices vérifieront que les tables soient en ordre.
- 🍌 Lors des repas, à tour de rôle, deux enfants de classe élémentaire accompagneront les enfants de maternelle et aura la responsabilité de sa table.
 - Les animatrices observeront le bon déroulement des repas.

Objectif pédagogique : favoriser l'autonomie.

- 🍌 Lors des repas tous les enfants auront la possibilité de couper leur aliments eux même ; Pour les plus petits l'animatrice sera disponible pour les guider.
 - A la fin de l'année scolaire tous les enfants à partir de la moyenne section devront être capables de couper leurs aliments seuls.
- 🍌 Permettre aux enfants de participer ou non à une activité.
 - Les animatrices observeront les enfants et encourageront les enfants qui ne souhaitent pas participer, à faire une activité en autonomie.

Objectif pédagogique : encourager à la créativité.

- 🍌 Lors d'ateliers créatifs proposés par les animatrices.
Comme la peinture : Les enfants qui peignent apprennent à penser avec un esprit ouvert, à regarder les situations de façon créative.
En apprenant à peindre, les enfants acquièrent une compétence dont ils peuvent être fiers. A travers la peinture les enfants peuvent laisser libre cours à leur imagination. Parce qu'il n'y a pas de bonne façon en art, les enfants qui font de la peinture peuvent être fiers d'être unique et d'exprimer leur style artistique.
 - Les enfants apporteront leur toile chez eux, et auront plaisir de montrer leur chef d'œuvre à leur famille.

LES LIENS INTERGENERATIONNELS

Objectif pédagogique : favoriser les liens intergénérationnels.

- 🍌 Mise en place d'ateliers rencontre et échanges, avec les parents et les familles (intervenant éventuellement), lors desquels un membre de la famille (ou intervenant) pourra présenter un produit, ustensile ou une façon de vivre que les enfants n'ont pas connu.
 - Quels regards les enfants ont-ils sur cet échange ? les enfants tiendront un cahier de dessin dans lequel ils pourront représenter cette rencontre.

- 🌟 Vie ma vie d'enfant au périscolaire ! Cette année nous donnerons la possibilité aux parents de passer une journée (repas midi et activité du soir), avec nous, pour qu'ils découvrent une journée type au périscolaire.
 - Echanges avec les enfants et les parents, quels regards ont-ils sur cette journée ?

- 🌟 Action ayant pour but le lien entre les enfants et les aînés, à travers le chant lors du repas des aînés de fin d'année.
 - Les enfants seront-ils allés chanter ?

- 🌟 Action ayant pour but le lien entre les enfants et les habitants du village, à travers la décoration d'automne et d'hiver, de la fontaine du village. Et les différentes cavalcades (ex : Halloween...)
 - Ces actions sont-elles menées ?

VIVRE ENSEMBLE

Objectif pédagogique : favoriser le respect mutuel et l'environnement qui nous entoure.

- 🌟 Nous attendrons des uns et des autres, enfants et adultes, qu'ils se parlent correctement, qu'ils s'écoutent.
- 🌟 Les enfants devront ranger le matériel utilisé pour que chacun puisse l'utiliser à son tour.
- 🌟 Prendre soin du matériel, des jeux ainsi que des locaux et de la nature qui nous entoure.
 - L'attitude de chacun dans les gestes quotidiens nous montrera que le but est atteint ; si le matériel est en ordre, si les enfants sont polis et que chacun puisse donner son avis.

Objectif pédagogique : favoriser la tolérance et le partage.

- 🌟 Les enfants devront partager les jeux, effectuer des roulements pour que ceux qui le souhaite, puissent participer.
- 🌟 Lors des jeux collectifs, accepter d'être avec des plus petits... Accepter de perdre, garder son sang-froid.
 - Attitude des enfants lors des séances hebdomadaires des jeux collectifs ou sportifs.

Nous tiendrons avec les enfants le journal du périscolaire dans lequel nous retrouverons en images (photos, dessin...), plusieurs des activités proposées.

7. Le projet de fonctionnement

7.1. La journée type enfant

7.1.1. La sortie d'école de 11h30

7.1.2. Les maternelles

- 11h30 : une animatrice récupère les enfants à la sortie de l'école
- 11h35 : passage aux toilettes et lavage des mains. Les enfants passent ensuite à table.
- 12h30 fin du repas, les enfants peuvent selon leur convenance, se reposer, jouer, se défouler,...dans la cours de l'école ou dans la salle de motricité en fonction du temps.
- 13h20 - 13h30 : retour à l'école.

7.1.3. Les primaires

- 11h30 : une animatrice récupère les enfants à la sortie de l'école
- 11h35/12h20 : temps libre ; les enfants peuvent selon leur convenance, se reposer, jouer, se défouler,...dans la cours de l'école ou dans la salle de motricité en fonction du temps. Ce temps pourra également être utilisé pour des ateliers sur le long terme.
- 12h20 : passage aux toilettes et lavage des mains.
- 12h30 : repas
- 13h20 – 13h30 : retour à l'école.

7.1.4. La sortie d'école de 16h15

- 16h15 : une animatrice récupère les enfants à la sortie de l'école
- 16h15 /16h30 : petit temps libre et passage aux toilettes
- 16h30 : lavage des mains
- 16h30 / 17h00: goûter
- 17h00 / 18h : activité du jour.
- 18h00 : fin de l'activité. Temps libre et calme.

7.2. L'aménagement de l'espace

Afin que nos journées se déroulent dans les meilleures conditions, le périscolaire sera aménagé de la manière qui suit :

Nous avons à notre disposition deux locaux : le préau et la salle de motricité.

Les repas ainsi que les goûters seront pris dans la salle du préau.

Les activités, jeux et autres auront lieu principalement dans la salle du préau

Nous profiterons de la salle de motricité pour les activités nécessitant plus d'espace. D'autre part est installé dans cette salle un coin ludothèque composé de différents espaces de jeux : construction, jeux de société, petites voitures...

Ces 2 espaces nous permettrons aussi de scinder les groupes selon les activités proposées.

Les enfants pourront également profiter de la cours pour les jeux extérieurs et de la structure de jeux (communes à l'école).

Les toilettes ne se trouvant pas dans la salle du préau, les enfants de maternelle se rendront aux toilettes toujours accompagnés d'une animatrice.

L'entrée du périscolaire se fait par l'escalier extérieur.

7.3. L'organisation du travail d'équipe

7.3.1. Temps de midi

Pour les repas, les enfants sont répartis en 2 groupes, les maternelles et les élémentaires.

Chaque groupe est récupéré par une animatrice à la sortie de l'école, qui notera la présence ou l'absence de chaque enfant, dans le registre.

Les animatrices encadrent les enfants durant le temps libre.

Au moment de passer au repas, les animatrices vérifient que chaque enfant se lave les mains et installent les enfants à table.

Les animatrices s'assoient à table et mangent avec les enfants

Une 3^{ème} animatrice sera maîtresse de maison, qui s'occupera de préparer les assiettes, du nettoyage de la vaisselle et de la bonne « marche en avant ».

Tout le monde participe au débarrassage et au nettoyage de la table.

7.3.2. Temps du soir

Les animatrices récupèrent les enfants à la sortie de l'école et notent leur présence dans le registre.

Elles s'en occupent en suivant l'emploi du temps type (goûter, activités diverses et variées) jusqu' à leur départ.

Au départ de l'enfant les animatrices se chargent de bien vérifier que ce soit un parent (ou une personne autorisée à chercher l'enfant) qui cherche l'enfant.

Une fois les enfants partis, les animatrices rangent les locaux.

7.4. L'infirmierie

Le matériel d'infirmierie est situé dans un placard fermé et est composé d'une trousse à pharmacie et d'un cahier de soins. L'animatrice soignera l'enfant concerné en vérifiant le tableau d'allergies (mis à jour régulièrement), et s'engage à y inscrire à chaque intervention les renseignements demandés. La direction doit être mise au courant des soins spécifiques, chutes ou blessures plus graves. Elle se chargera du suivi des enfants, de la mise à jour des fiches sanitaires, traitement et allergie.

7.5. Les règles de vie

Les règles de vie seront élaborées au début de l'année scolaire. Elles seront rédigées de manière ludique, accrochées de façon accessible et rappelées aussi souvent que nécessaire aux enfants.